

Journée de formation 2016

REX

Réalisation Jean-Jacques Ménigoz



Sommaire

Historique

Étude du Standard

Historique

1919 apparition des premiers lapins Castorrex dans une ferme exploitée par M. CAILLON dans la Sarthe.

2 jeunes lapins, l'un mâle et l'autre femelle, naissent d'une même mère, dans deux portées successives. Ils possédaient des poils dressés et écourtés par rapport à la normale.

L'Abbé Amédée GILLET, curé de Coulongé (Sarthe) s'en rendit acquéreur. Après 4 années d'une sévère sélection de ces «*Ras poils*» il put présenter un lot homogène à Paris en 1924, sous le nom de «*lapin Castorrex*».

Historique

Rex Abbé GILLET



1925



1926

Historique

Très rapidement ce lapin enthousiasma les éleveurs de l'époque et attira l'attention de chroniqueurs de la cuniculiculture et de scientifiques.

Nous retiendrons ici les publications à caractères scientifiques :

1925 le professeur E. KOHLER fit connaître aux éleveurs allemands le Castorrex, par une publication dans la revue *Kaninchenzuchter*.

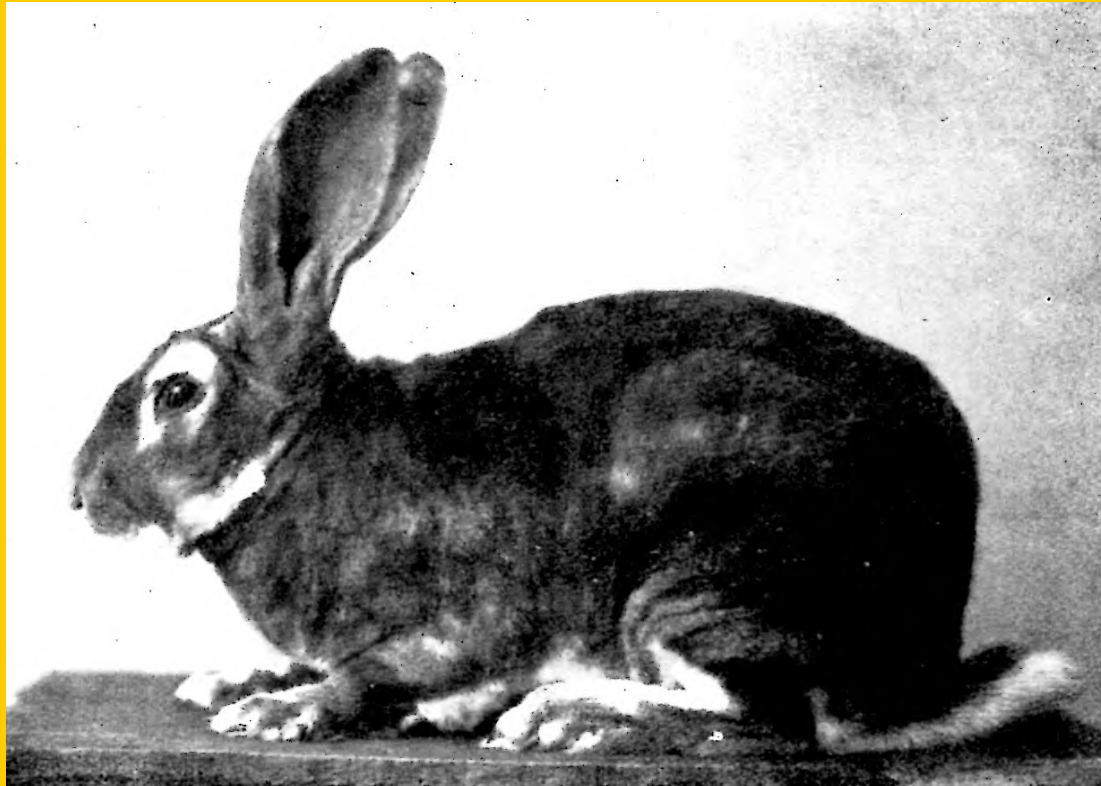
Le généticien R. LIENHART réalisa de nombreuses publications. 1927 – 1928 – 1929 (3) – 1930 (4) – 1953 – 1957 – 1962.

Historique

Ses travaux sur le Castorrex lui permirent d'établir dès 1929 et début 1930 les faits suivants :

- Que la fourrure Castorrex n'était pas due à la syphilis du lapin.
- Que la fourrure n'était pas uniquement composée de poils de bourre, mais que tous les types de poils étaient présents et seulement frappés de nanisme et d'une diminution de diamètre.
- Que ces poils réduits n'étaient pas nécessairement tous de même taille chez différents sujets.
- Que les qualités diverses des fourrures des Castorrex ne pouvait s'expliquer que par l'hérédité **polymérique** (aujourd'hui hérédité **quantitative**) .

Historique



Castorrex appartenant à H. NACHTSHEIM provenant
de l'élevage de E. KOHLER – juin 1925

Historique

1928, E. LETARD publia un texte sur le lapin Castorrex , l'histoire d'une mutation.

1928 en Allemagne O. THIEL réalisa un ouvrage sur l'histologie du poil du lapin Castorrex.

1929 (2) l'Allemand H. NACHTSHEIM publia ses recherches sur le lapin Castorrex. L'Américain W. E. CASTLE travailla étroitement avec H. NACHTSHEIM.

1933, deux chercheurs américains PARKHURST et WILSON, éditèrent leur étude sur le Rex lilas.

1951 L. CUENOT révisa son opinion première sur le pelage du Castorrex et rejoignit R. LIENHART.

Historique

Abbé GILLET

Annonce parue dans
le Standard de la
Société
Française de
Cuniculiculture (S.F.C.)
de 1927

≡ Le Castorrex ≡

Création de l'Abbé GILLET
Curé de COULONGÉ (Sarthe)

Élevage d'Amateurs

*Exposition internationale d'Aviculture
et de Cuniculiculture de Paris :*

1924. — 1^{er} 2^e et 3^e Prix
1925. — Prix d'honneur, 2 Premiers Prix, 2^e Prix, Mention
très honorable.
1926. — 1^{er}, 2^e, 3^e Prix Parquets, 1^{er}, 2^e, 3^e Prix, Isolés,
mâles et femelles, plusieurs mentions très honorable.
1927. — 1^{er} et 2^e Prix, Mention très honorable.

*Prix d'Honneur et Premiers Prix
aux Expositions de :*

Lille, Metz (hors concours), Le Mans, Angers, Tours, Ploërmel
Cherbourg, Rochefort, Poitiers

Sujets de trois mois et adultes actuellement disponibles

**BUREAUX : 1, Chemin du Parc, 1
LA FLÈCHE (Sarthe)**

Historique

ET LES LAPINS REX DE COULEUR !!!

Dès 1925 E. KOHLER, aidé par H. NACHTSHEIM, créa les premiers Rex de couleur. En 1926 il présenta des lapins Rex blanc, noir, fauve et chinchilla.

A. WILTZER obtint les premiers Rex Lynx et Rex Tricolore

M. RUOS travailla également le Rex Chinchilla

*Lapins Rex bleu appartenant
à Jacques ARNOLD*



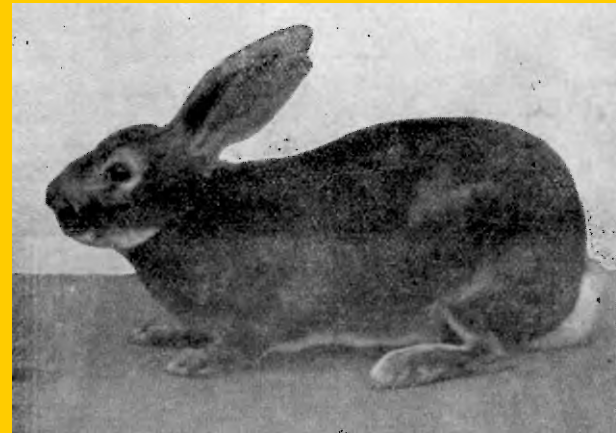
Historique

Le premier Standard

Dans le recueil des Standards de 1927 de la Société Française de Cuniculiculture étaient publiés deux projets : Celui de l'Abbé GILLET (1924) et de E. KOHLER (1926)

Le premier texte officiel fut homologué le 04 février 1929 par la Société Française de Cuniculiculture

*Photographie présente dans
Le standard 1927 de la Fédération
des Unions de l'Est*



Le standard en vigueur depuis le 01 septembre 2026

Aspect Général

- Corps : bien équilibré, dégageant une harmonieuse rotondité. Vision renforcée par la grande netteté des contours.
Musculature compacte, suffisamment prononcée et régulièrement répartie ;
L'allure d'ensemble de l'animal dénote la puissance et la vigueur.
- Tête : bien collée au tronc, possède un front large et des joues pleines, paraît quelque peu allongée.
- Oreilles : suffisamment consistantes. Longueur dans une fourchette de 10 à 13,5cm.

Le standard en vigueur depuis le 01 septembre 2026

Aspect Général

- Ligne dorsale : harmonieuse et bien moulée, traverse un râble épais et se termine par une croupe arrondie.
- Avant -train : ensemble poitrine-épaules pleinement formé.
- Fanon : réduit, toléré chez la femelle.

Défauts légers : Aspect général un peu aminci, un peu décousu - Allure légèrement atone – Tête ou arrière-train disproportionnée.

Défauts graves : Aspect général étriqué, nettement décousu, déséquilibré – allure franchement atone. Oreilles de longueur inférieure à 10 cm ou supérieure à 13,5 cm.

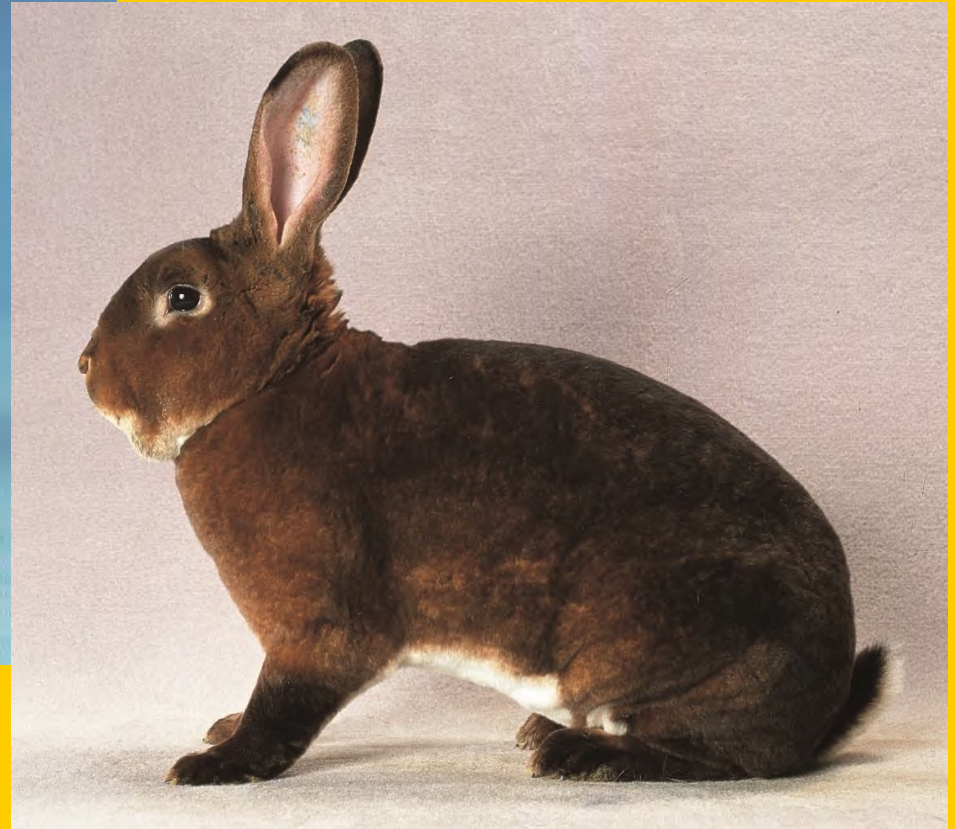
Le standard en vigueur depuis
le 01 septembre 2026



Le standard en vigueur depuis
le 01 septembre 2026



Suisse



Allemand

Le standard en vigueur depuis le 01 septembre 2026

Masse (une échelle unique)

- 3,000 à 3,500 9 points
- **3,500 à 4,750 10 points**
- 4,750 à 5,000 9 points

A qualité égale, préférer les sujets se situant dans une fourchette de 4 kg à 4,500 kg.

Le standard en vigueur depuis
le 01 septembre 2026

Fourrure : caractéristique

Le nanisme généralisé du système pileux, qui atteint tout le pelage, provoque une diminution de la longueur et une réduction du diamètre des poils de couverture (recteurs et tecteurs) telles que ceux-ci se confondent avec la bourre en accroissant sa densité.

Il en résulte une homogénéité de fourrure , tous les poils paraissent de même longueur (16 à 24 mm). Mesure effectuée entre le milieu du dos et le début de la croupe.

à titre indicatif, la fourchette idéale se situe entre 17 et 23 mmm.

Le standard en vigueur depuis le 01 septembre 2026

Fourrure : caractéristique

Les joues, la queue et la poitrine sont pleinement fourrées.

Tout le dessous du corps (zone ventrale) est régulièrement garni de poils.

La nuque est sans zone glabre apparente.

Manchons plantaires abondamment fourrés.

D. L. : Nuque faiblement velue – Fourrure un peu courte ou un peu longue, tête d'apparence rasée – Plante des pieds légèrement dénudée (sans plaie).

D. G. : Nuque nettement dénudée – plante des pieds fortement dénudée (sans plaie) – fourrure trop courte, moins de 16 mm (fourrure de taupe) – trop longue, plus de 24mm -- absence totale de vibrisse.

Le standard en vigueur depuis le 01 septembre 2026

Fourrure : qualité poilière (velouté, finesse, douceur)

Considérée longtemps comme uniquement formée de bourre, la fourrure du Rex possède toutes les catégories de poils écourtés et amincis.

La relative finesse des poils confère à la fourrure une douceur au toucher et contribue à parfaire la sensation de velouté.

Cette finesse ne peut être excessive. Il faut éviter l'amointrissement exagéré de la toison, la perte d'élasticité ou l'apparition d'anomalies telles qu'ondulation, frissette ou rosette.

Le standard en vigueur depuis le 01 septembre 2026

Fourrure : qualité poilière (velouté, finesse, douceur)

D. L. : Fourrure un peu grossière, insuffisamment veloutée.

Fourrure légèrement ondulée, petite plages bouclées.

D. G. : Fourrure bouclée ou garnie de rosaces.

Le standard en vigueur depuis le 01 septembre 2026

Fourrure : densité, tenue, homogénéité

L'extrême densité et la pleine consistance de la fourrure s'accompagnent de sa tenue verticale persistante ; ceci s'apprécie par une nette résistance élastique au toucher et par une reprise instantanée de sa position naturelle après le passage de la main.

Cette disposition pileuse s'apprécie sur le dessus du corps (manteau).

L'implantation verticale et le port dressé de la toison, détermine l'aspect.

Le standard en vigueur depuis le 01 septembre 2026

Fourrure : densité, tenue, homogénéité

L'uniformisation dans le développement des poils provoque une homogénéité de texture, surtout mise en relief dans les zones à forte garniture pileuse ou l'aspect velouté ressort le mieux.

Toute crêpelure est prohibée, y compris à la nuque.

Les dépassements pileux (fourrure jarreuse) ne sont tolérés à l'état réduit que sur les membres.

D. L. : croupe, poitrine, cuisses, bras pourvus de poils rudes et saillants – fourrure un peu mince, légèrement flottante ou un peu molle.

Le standard en vigueur depuis
le 01 septembre 2026

Fourrure : densité, tenue, homogénéité

D. G. : fourrure rude, dite «jarreuse» et hétérogène – fourrure clairsemée ou manquant totalement de tenue.



Le standard en vigueur depuis
le 01 septembre 2026

Modèles de coloration

Voir la nomenclature officielle des Lapins de race reconnus en France.

La pureté des couleurs doit concourir à mettre en valeur le pelage rex.





Le standard en vigueur depuis
le 01 septembre 2026

Modèles de coloration – Le Rex castor

Manteau
brun marron intense
(châtaigne fraîche)
d'une tonalité chaude.

Cette teinte s'étend
le plus possible
sur les côtés.



Le standard en vigueur depuis
le 01 septembre 2026

Modèles de coloration – Le Rex castor

Cette couleur est formée par la superposition de zones différemment teintées.

La base des poils est bleutée.

La partie intermédiaire est orangée. Elle est très étendue et intense

Les poils se terminent par de petites pointes noires

Le standard en vigueur depuis
le 01 septembre 2026

Modèles de coloration – L'entre-couleur du Rex castor



Bien orangée
et délimitée

assez large, bien
intense en partie supérieure
puis plus pâle

large, moins
intense

Le standard en vigueur depuis
le 01 septembre 2026

Modèles de coloration – Rex castor

Dessous du corps blanchâtre, ventre, menton et dessous de la queue.

La sous-couleur du ventre **bleuâtre**, est au moins ébauchée **aux marques des aines**

Sous-couleur présente

faible

absente

aines



Le standard en vigueur depuis
le 01 septembre 2026

Modèles de coloration – Rex castor

Les yeux sont cerclés de poils clairs – iris brun foncé uniforme.

Les yeux sont corne foncée.

D. L. : nuance châtaigne insuffisamment prononcée – flancs grisâtres ou clairs – pattes claires – légères barres aux pattes – couleur de couverture mêlée d'une autre couleur (gris-jaune).

Entre-couleur un peu trop étroite ou un peu trop terne.

Le standard en vigueur depuis
le 01 septembre 2026

Modèles de coloration – Rex castor

D. G. : couleur franchement grisâtre, jaunâtre ou noirâtre – important voile noir sur la couverture – flancs trop grisâtres – fourrure nettement parsemée de poils blancs, jaune, gris – touffe blanche.

Entre-couleur nettement trop large tendant vers la disparition de la sous-couleur – absence d'entre-couleur ou fortement mêlée.

Absence de sous-couleur ou fortement mêlée.

Ongles de couleur différentes ou blancs.

Iris des yeux de couleur différente à celle demandée ou trop clair.

Journée de formation 2016

Bibliographie

Standard S.F.C. 1927

Standards Fédération des Syndicats d'Aviculture du Bas-Rhin, Haut Rhin et Moselle – 1927

Savoir élever les LAPINS – Maxime PETIT - 1941

Étude sur le lapin Castorrex – R. Lienhart - 1962

Standard français 2000

Standard français 2026

Photographies : J. ARNOLD. MAYEUR – J-C. PERIQUET – P.GINFRAY –

J-J. MENIGOZ – VIE A LA CAMPAGNE - STANDARD SUISSE, ALLEMAND et FRANÇAIS